AlloSchool

Comptabilité et Mathématiques Financières : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 21 - Les titres et valeurs de placement (Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Généralités

II- Le coût d'acquisition

III- Comptabilité des acquisitions

3-1/ Achat d'actions totalement libérées

3-2/ Achat d'actions partiellement libérées

3-3/ Achat d'obligations et de bons de caisse

I- Généralités

Les titres et valeurs de placement sont des titres acquis par l'entreprise dans un but spéculatif en vue de la réalisation d'un gain à brève échéance par leur revente.

Généralement conservés pour une durée inférieure à 1 an (emplois en actif circulant), ces titres sont composés de :

- Actions :

Titres représentatifs du droit des associés dans une société de capitaux appelée société anonyme (SA), leur permettant de participer aux assemblées d'actionnaires et se voir attribuer une fraction des bénéfices.

- Obligations :

Titres négociables émis par une société anonyme, qui dans une même émission, confèrent les mêmes droits de créance pour une même valeur nominale.

- Bons du Trésor :

Titres représentant une créance sur le trésor public. Ils donnent droit à des intérêts.

- Bons de caisse :

Titres représentant une créance sur un établissement de crédit ou assimilé, remboursables à court terme. Ils donnent droit à des intérêts.

II- Le coût d'acquisition

Les titres et valeurs de placement sont portés en comptabilité pour leur prix d'achat (valeur d'entrée) à l'exclusion des frais d'acquisition, lesquels sont inscrits directement dans les charges concernées.

III- Comptabilité des acquisitions

3-1/ Achat d'actions totalement libérées

Exemple

Le 10/02/N : la société "FARAH" reçoit de sa banque l'avis de débit n° 300 relatif à l'achat de 500 actions (valeur nominale 100,00 DH,'totalement libérée) au cours de 120,00 DH l'action.

Commission sur la transaction 0,75% et TVA 10%.

1. Enregistrez cette opération aujoumal de la société " FARAH ".

3-2/ Achat d'actions partiellement libérées

Le 20/02/N:la société " KAMAR " a reçu de sa banque un avis de débit n°AD34 relatif à l'achat de 400 actions " FIRDAOUS " (valeur nominale 100,00 DH, libérée de moitié) au cours de 60,00 DH l'une.

Commission 220,00 DH (T.T.C),TVA 10%.

1. Enregistrez cette opération au journal de la société " KAMAR ".

3-3/ Achat d'obligations et de bons de caisse

Le 10/03/N : la société " NAJIMA " a reçu de sa banque de l'avis débit n°84 relatif à l'achat de 600 obligations "S.I.F" au cours de 120,00 DH l'une et à l'acquisition de 50 bons de caisse pour un montant de 2 000,00 DH le bon.

Commission 0,75%,TVA10%.

1. Enregistrez ces opérations au journal de la société " NAJIMA ".